VOIE_FERREE

Producteur : APUR

Droits d'usage et de diffusion : mise à disposition en

Open Data sous licence ODbl.

1 DEFINITION

1.1 <u>Définition de l'objet</u>

Cette couche de données graphiques représente le faisceau (axe) de chaque voie ferrée.

1.2 Etendue géographique

Paris (75), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Seine et Marne (77) – en partie.

En partie : Essonne (91), Val d'Oise (95)

1.3 Contraintes géographiques et topologiques

La couche des voies ferrées a une représentation graphique linéaire. Les arcs sont coupés aux limites d'arrondissement ou de commune.

1.4 Identification et clés

Nom informatique de l'objet : VOIE_FERREE

Nom court de l'objet : VF

Identification informatique : L'identifiant de la voie ferrée (N_SQ_VF) est un numéro séquentiel unique

Clé sémantique : Pas de clé sémantique.

1.5 Changement d'identifiant et disparition d'objets

Changement de l'identifiant: Pas de changement de l'identifiant quel que soit le changement de l'un des attributs.

Conservation de l'identifiant : l'identifiant ne change pas lors de modifications de géométrie.

Disparition de l'identifiant : l'identifiant disparaît suite à la disparition de la voie ferrée.

1.6 <u>Limites d'usage et remarques</u>

Cette donnée n'est pas forcément exhaustive par rapport à la représentation du terrain.

Des complètements restent à faire sur la banlieue partie Nord-Ouest et Sud-Ouest de Paris, ainsi que des extensions sur la Grande couronne.

2 CARACTERISTIQUES DESCRIPTIVES

2.1 Type de donnée

Données graphiques linéaires et descriptives.

2.2 Définition des attributs

L'identifiant informatique (N_SQ_VF): Identifiant interne permettant les relations avec les autres objets.

Attributs:

| Nom | Objet lié | 0 | Spécificité Fiche décrivant l'objet |
|---------|--|----|-------------------------------------|
| N_SQ_VF | Identifiant informatique séquentiel | N | Département |
| C_TYPE | Type du domaine de la voie ferrée | C1 | R : voie ferrée RATP |
| | | | S : voie ferrée SNCF |
| B_VISI | Indicateur de visibilité (plan aérien) | C1 | OUI/NON |

Liens avec d'autres données :

| Nom | Objet lié | 0 | Spécificité | Fiche décrivant l'objet |
|---------|----------------------------|---|-------------|-------------------------|
| N_SQ_CO | Commune | 0 | | Commune |
| N_SQ_AR | Lien avec l'Arrondissement | 0 | 0 | Arrondissement |
| | | | Paris | |

2.3 Complément de définition pour certains attributs

Principaux attributs:

C_TYPE: Typage déterminant à quel domaine appartient la voie ferrée.

B_VISI: Cet attribut qualifié par l'APUR indique le niveau de visibilité de la voie ferrée à vol d'oiseau, avec la valeur Non pour les voies ferrées en souterrain ou passant sous un pont.

3 ORIGINE ET MISE A JOUR:

3.1 Système de projection

Dénomination: RGF 93 - Lambert 93 (Code EPSG : 2154)

3.2 Paris

Sources de l'information : Fichier Topographique Cadastral (FTC) de la DGFiP, orthophotoplan

Mode de constitution des données: L'initialisation a eu lieu à partir de la récupération des données du FTC datant des années 1980. Une mise à jour a ensuite été réalisée à partir d'une saisie sur une orthophotoplan datant de 2008.

Date de l'information: 1980 - 2008

Mise à jour : Au besoin.

3.3 Hors Paris

Sources de l'information: Fichier Edigéo (PCI) de la DGFiP sur les départements 92, 93 et 94. Orthophotoplan pour l'extension en Grande Couronne

Mode de constitution des données: L'initialisation a eu lieu à partir de la récupération des données du PCI datant de 2008, selon les départements. Une mise à jour a ensuite été réalisée à partir d'une saisie sur l'orthphotoplan (initialisation pour la Grande Couronne).

Date de l'information: 2008

Mise à jour : Au besoin.

4 FORMAT DE DIFFUSION

4.1 <u>Implémentation</u>

Implémentation en Shape/DBF Format : ShapeFile (Standard ESRI) Nom du fichier : VOIE_FERREE.shp

Implémentation en GeoJSON

Format: GeoJSON

Nom du fichier : VOIE_FERREE.geojson

5 LICENCE DE REUTILISATION DES DONNEES

Afin de déterminer les droits et les devoirs des réutilisateurs de cette donnée, l'Apur a adopté la même licence que la Ville de Paris pour ses données disponibles en Open Data sur son site (http://opendata.paris.fr/) et qui est adaptée de la licence ODbL (Open Database Licence) de l'Open Knowledge Foundation.

En téléchargeant ces données mises à disposition sur le site internet de l'Apur, vous validez les conditions de réutilisation de ces données.

Résumé de la licence

Attention : ce résumé n'est pas un contrat de licence en soit mais uniquement un élément informatif, seul le texte complet du contrat de licence fait foi :

http://opendata2.paris.fr/opendata/document?id=78&id_attribute=48

Vous êtes libres :



De partager : copier, distribuer et utiliser la base de données.



De créer : produire des créations à partir de cette base de données.

D'adapter : modifier, transformer et construire à partir de cette base de

données.

Aussi longtemps que :

<u>Vous mentionnez la paternité</u>: Vous devez mentionnez la source et la date de la dernière mise à jour de la base de données pour toute utilisation publique de celle-ci, ou pour toute création produite à partir de la base de données, de la manière indiquée dans l'ODbL. Pour toute utilisation ou redistribution de la base de données, ou création produite à partir de cette base de données, vous devez clairement mentionner aux tiers la licence de la base de données et garder intacte toute mention légale sur la base de données originaire. Le « Réutilisateur » peut notamment s'acquitter de cette condition en indiquant un ou des liens hypertextes (URL) renvoyant vers « l'Information » et assurant une mention effective de sa paternité.

<u>Vous partagez aux conditions identiques</u> : si vous utilisez publiquement une version adaptée de cette base de données, ou que vous produisiez une création à partir d'une base de données adaptée, vous devez aussi offrir cette base de données adaptée selon les termes de la licence ODbL.

<u>Vous gardez ouvert</u>: si vous redistribuez la base de données, ou une version modifiée de celle-ci, alors vous ne pouvez utiliser de mesure technique restreignant la création que si vous distribuez aussi une version sans ces restrictions.

Responsabilité

- « L'Information » est mise à disposition telle que produite ou reçue par le « Producteur », sans autre garantie expresse ou tacite qui n'est pas prévue par la présente licence.
- Le « Producteur » garantit qu'il met à disposition gratuitement « l'Information » dans les libertés et les conditions définies par la présente licence. Il ne peut garantir l'absence de défauts ou d'irrégularités éventuellement contenues dans « l'Information ». Il ne garantit pas la fourniture continue de « l'Information ». Il ne peut être tenu pour responsable de toute perte, préjudice ou dommage de quelque sorte causé à des tiers du fait de la réutilisation.
- Le « Réutilisateur » est le seul responsable de la réutilisation de « l'Information ». La réutilisation ne doit
 pas induire en erreur des tiers quant au contenu de « l'Information », sa source et sa date de mise à jour.

Définitions

- Producteur : Il s'agit de l'entité qui produit « l'Information » et l'ouvre à la réutilisation dans les libertés et les conditions prévues par cette licence.
- Réutilisateur : Il s'agit de toute personne physique ou morale qui réutilise « l'Information » conformément aux libertés et aux conditions de cette licence.
- Information : Il s'agit des données ou des informations proposées à la réutilisation dans les libertés et les conditions de cette licence.